

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2026

### POLYVIA appelle à une approche globale du recyclage des emballages plastiques

À l'occasion du salon REuse Economy Expo, auquel a participé le Président de la République Emmanuel Macron et durant lequel s'est tenu un Conseil de planification écologique consacré notamment aux enjeux de circularité et de recyclage des plastiques, POLYVIA, organisation professionnelle représentant la filière plasturgie et composites en France, salue l'annonce d'une concertation sur « *les actions concrètes qui nous permettront d'atteindre l'objectif de recyclage en 2030* » - une démarche qu'elle appelle de ses vœux depuis plusieurs mois - et réaffirme la nécessité de privilégier une stratégie globale du recyclage des emballages plastiques plutôt qu'une réponse concentrée sur les seules bouteilles.

POLYVIA rappelle à cette occasion que la contribution financière de la France à l'Union européenne au titre de la ressource propre « plastique » - estimée à 1,5 milliard d'euros par an - est due au retard global de recyclage de l'ensemble des emballages plastiques, et non au seul défaut de collecte des bouteilles. C'est donc sur l'ensemble du gisement que la stratégie nationale doit porter.

#### La consigne pour recyclage : une réponse à une obligation ciblée, plus qu'à l'enjeu global du recyclage

Le cadre européen fixe un objectif spécifique de 90 % de collecte des bouteilles en plastique, pour lequel la consigne est aujourd'hui présentée comme une réponse possible. Pour autant, les travaux de l'ADEME indiquent que l'objectif global de 55 % de recyclage des emballages plastiques pourrait être atteint sans recourir à ce dispositif.

Dans ces conditions, le déploiement de la consigne — estimé à 608 M€ supplémentaires par an — apparaît davantage comme une réponse à une exigence réglementaire ciblée sur les bouteilles, que comme un levier indispensable pour améliorer la performance globale du recyclage.

Dans ce contexte, la filière considère indispensable que les modalités de mise en œuvre — gouvernance, modèle économique, intégration du réemploi, libre accès au rPET, impacts sur les autres flux et sur les consommateurs — soient évaluées de manière approfondie, transparente et partagée avant toute décision.

#### Le défi principal concerne l'ensemble des emballages plastiques

Aujourd'hui, près de 70 % des emballages plastiques sont encore jetés dans les ordures ménagères résiduelles sans être triés.

Or, les bouteilles plastiques ne représentent qu'environ :

- 30 % des emballages ménagers plastiques ;
- 15 % seulement si l'on intègre les emballages industriels et commerciaux.

Le sujet n'est pas de mieux recycler une bouteille, mais de mieux recycler l'ensemble des emballages plastiques.

Concentrer les investissements sur une seule catégorie de déchets ne permettrait donc d'agir que partiellement sur les performances globales.

## Une consigne aux effets limités : la nécessité de mobiliser l'ensemble des leviers

Selon différentes estimations, la consigne pourrait améliorer la collecte des bouteilles plastiques de 5 à 7 points — et moins encore en réalité : l'ADEME estime que près de 65 % des bouteilles collectées via des automates avec gratification proviendraient déjà de flux captés par la collecte sélective existante. Autrement dit, une partie importante des volumes serait déplacée d'un système à un autre.

Cette réalité est d'autant plus importante à considérer que la performance de collecte est très inégale sur le territoire. Comme le soulignait le ministre Christophe Béchu lors des Assises nationales des déchets en septembre 2023 :

*« Des disparités importantes ont été constatées : alors que le taux de recyclage des bouteilles plastique est de 62 % à l'échelle nationale, des intercommunalités sont à 90 % et d'autres à moins de 30 %. »*

La consigne ne peut donc constituer, à elle seule, une réponse suffisante. L'atteinte des objectifs européens nécessitera la mobilisation simultanée de plusieurs leviers complémentaires.

## Un dispositif au coût élevé et des impacts potentiels sur les équilibres existants

POLYVIA souligne que les premières évaluations économiques disponibles montrent qu'un tel dispositif représenterait un coût particulièrement élevé.

Au-delà de cette question, la filière alerte sur les conséquences potentielles pour :

- les collectivités, qui ont investi massivement dans les infrastructures de collecte et de tri ;
- les consommateurs, avec un risque de hausse des coûts supportés par les ménages.

## Recyclage : des conditions de viabilité économique à réunir

La collecte est un levier essentiel pour améliorer le recyclage des emballages plastiques. Toutefois, son renforcement ne pourra produire pleinement ses effets que s'il s'inscrit dans une mobilisation de toute la chaîne de valeur, en particulier des donneurs d'ordre et des distributeurs, afin d'accroître l'intégration de matières premières recyclées issues des filières européennes.

Cet engagement apparaît d'autant plus nécessaire que les filières de recyclage plastique restent confrontées à un équilibre économique fragile, en France comme dans le reste de l'Europe.

## « Construire des solutions efficaces et soutenables »

### **Pierre-Jean Leduc, Président de POLYVIA, déclare :**

*« La transition circulaire ne pourra réussir qu'avec une approche globale et cohérente du recyclage. Le sujet n'est pas de mieux recycler une bouteille, mais de mieux recycler l'ensemble des emballages plastiques. Nous devons concentrer nos efforts sur les*

*solutions les plus efficaces pour améliorer durablement les performances de collecte, de tri et de recyclage, tout en préservant l'équilibre économique des collectivités, des industriels et le pouvoir d'achat des consommateurs. »*

## **Construire une stratégie globale, concertée et efficace**

Un consensus pour le recyclage de l'ensemble des emballages plastiques existe déjà autour de leviers complémentaires :

- Écoconception ;
- Amélioration du geste de tri ;
- Tarification incitative ;
- Amélioration de la collecte sélective ;
- Tri hors foyer ;
- Optimisation des centres de tri ;
- Développement des capacités de recyclage.

Compte tenu de la complexité du sujet, POLYVIA appelle à poursuivre les travaux dans un cadre de concertation associant industriels, collectivités, industriels de la gestion de déchet et du recyclage, metteurs en marché et pouvoirs publics.

POLYVIA réaffirme sa disponibilité pour contribuer, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, à l'élaboration de solutions efficaces, équilibrées et soutenables. La transition circulaire nécessitera un travail collectif, transparent et partagé, fondé sur l'évaluation des impacts et la recherche des solutions les plus efficaces au service du recyclage en France.

### **À propos de Polyvia :**

Polyvia est le syndicat national des industriels de la plasturgie et des composites. La filière compte environ 4000 entreprises, soit plus de 203 000 salariés principalement issus de PME, pour un chiffre d'affaires de plus de 83 milliards d'euros. Polyvia accompagne et soutient ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation. Nous les aidons à se transformer pour répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. Notre organisation professionnelle œuvre aussi à la représentation et la promotion des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics et à l'explication et la pédagogie de leurs métiers et de leurs atouts. [polyvia.fr](http://polyvia.fr)

### **Service de presse**

#### **Agence Rumeur Publique**

Jérôme Saczewski, Christelle Grelou, Pia Manière, Arthur Barbier

[polyvia@rumeurpublique.fr](mailto:polyvia@rumeurpublique.fr)